

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

78004

Objet

Subvention exception-
nelle au Syndicat
d'Initiative

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1978

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1978

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 25

Nombre de votants 26

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix huit
le vingt janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. TETARD, Maire

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, MM. LIS, BUJARD
BOUCHET, BOUTET, FABER, POUGET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON,
NAULIN, MAURELET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND,
DUFEIL, TAP, TACQUET, PELLETIER, CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU

Absents : MM. LACHAUD

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

L'application de la convention collective nationale en 1976, entraînant une forte hausse des salaires, la suppression de la mise en oeuvre du guide de ROYAN, confiée à un spécialiste, diminuant les recettes, ont provoqué un déséquilibre budgétaire au Syndicat d'Initiative, en 1977. Malgré la compression des frais généraux et l'augmentation des cotisations, l'équilibre n'a pas pu être réalisé à la fin de l'année 1977. C'est pourquoi, Monsieur le Président du Syndicat d'Initiative demande à la Ville de ROYAN l'attribution d'une subvention complémentaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la demande du Syndicat d'Initiative,
- Vu l'avis favorable de la Commission du Tourisme en date du 1er Décembre 1977,
- Vu les propositions de la Commission des Finances en date du 12 Janvier 1978

DECIDE :

- d'attribuer au Syndicat d'Initiative, une subvention exceptionnelle de 20 000 F (VINGT MILLE FRANCS)
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits réservés du Chapitre 961-40 Article 657 du Budget primitif 1978.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

